Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_054-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_054

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Christine COLAS, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Vendredi 24 avril 2026

Présents : 28
Mme Christine COLAS, M. Alain BARBÉ, Mme Hélène REUX, M. Clément LE RICOUSSE, Mme Marie-Laure DAVY, M. Patrice BEDEL, Mme Maryline DUFÉE, M. Philippe RENAULT, Mme Muriel ROLLAND, Mme Marie-Paule DAHIREL, Mme Valérie HOMO, M. Mickaël CHALMEL, M. Samuel MARTINEAU, M. Jacques ERTLÉ, Mme Virginie HERVÉ, Mme Sabine NIEL, M. Benjamin LE GONIDEC, Mme Nadège GUINEHEUX, M. Paul BONDOT, Mme Claire LHOTELLIER, Mme Patricia VEYRIES, M. Jean-Michel GOIZET, M. David MACÉ, Mme Morgane GOUES, Mme Pauline PAGEOT, Mme Fabienne DERONDIER, M. Dylan LEMOINE, M. Emmanuel GOMEZ

Absents représentés : 1
M. Nicolas MACAIGNE a donné pouvoir à Mme Muriel ROLLAND

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
M. Dylan LEMOINE

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_054-DE

9- DEMANDE DE COFINANCEMENT DE L'AMO CAMPING AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME PVD

Rapporteur : Christine COLAS, Maire

La commune de Pleurtuit est engagée dans le programme « Petites Villes de Demain » depuis mars 2022. Dans ce cadre, elle souhaite lancer une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la définition d'un mode de gestion et d'exploitation du Camping de l'Estuaire.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'étude structurante menée en 2022 relative au réaménagement de la zone du Clos Champion, laquelle n'avait alors pas pu bénéficier d'un cofinancement au titre du programme Petites Villes de Demain. La présente étude constitue ainsi une étape opérationnelle essentielle pour la mise en œuvre des orientations stratégiques définies à l'échelle du centre-bourg et de ses équipements structurants.

À cette fin, la commune a élaboré un cahier des charges et procédé, en janvier 2026, à une consultation de bureaux d'études spécialisés.

La Banque des Territoires participe au cofinancement des études des Petites Villes de Demain. Il est donc proposé de solliciter une aide financière auprès de la Banque des Territoires selon le plan de financement présenté ci-dessous :

Dépenses (en € HT)		Recettes (en € HT)	
AMO – MLV Conseil *Tranche ferme*	6 490,00	Banque des Territoires	3 245,00
		Commune de Pleurtuit	3 245,00
Total	6 490,00	Total	6 490,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le plan prévisionnel de financement proposé ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire à solliciter auprès de La Banque des Territoires, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, une aide financière d'un montant de 3 245€ HT,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à réaliser les démarches nécessaires à cette sollicitation et à signer tous les documents relatifs à celle-ci.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christine COLAS

Le secrétaire de séance,
Dylan LEMOINE